

Calcul de l'exposition équivalente

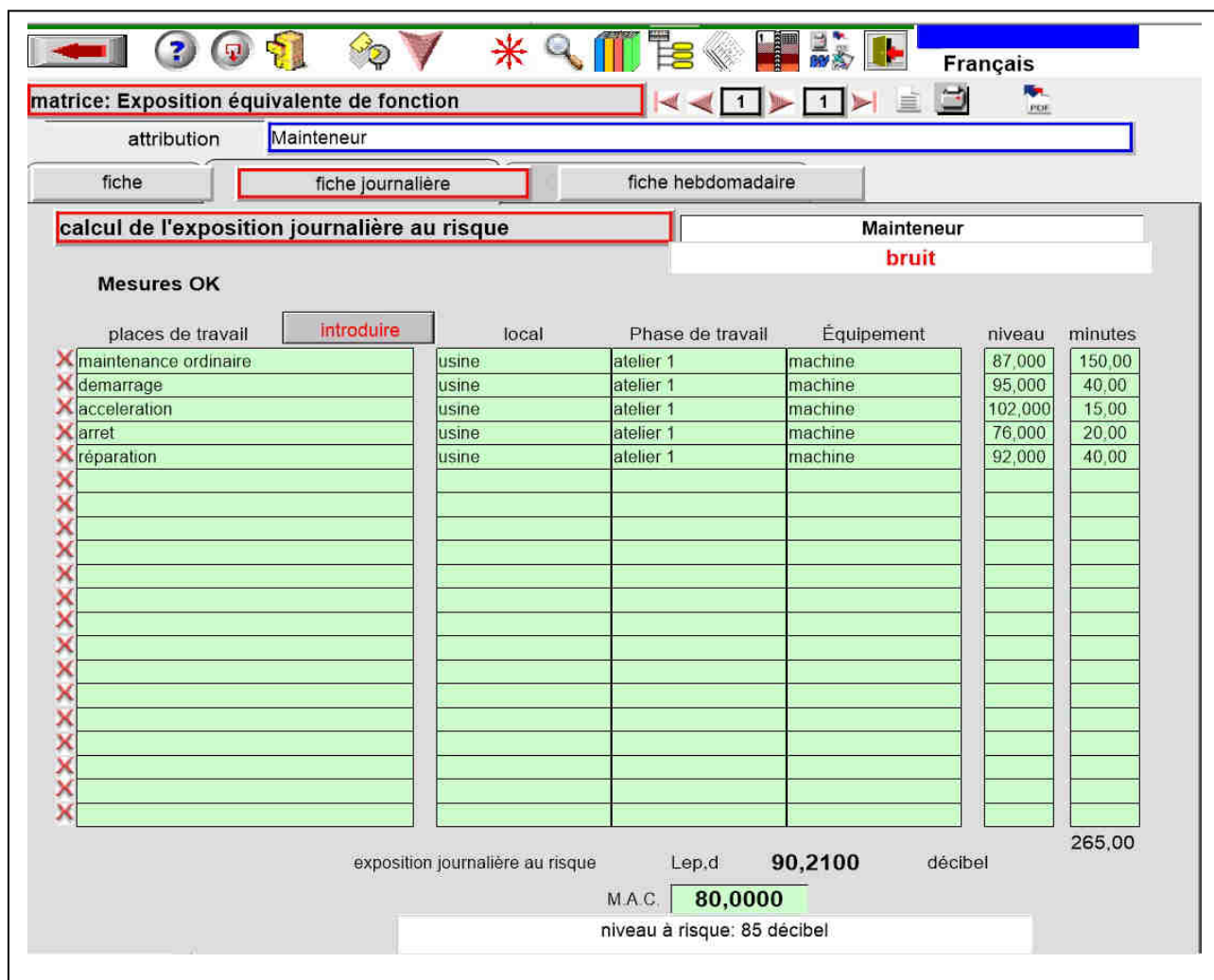
Cette fiche sert pour représenter une Matrice de calcul de l'exposition équivalente au risque du bruit ou au risque chimique ou au risque des vibrations.

La Matrice sert pour effectuer un calcul type et/ou pour remplir et journer automatiquement des fiches individuelles qui sont unies à elle.

Exposition équivalente signifie qu'on calcule en base au temps d'exposition sur les huit heures journalières ou sur les 40 hebdomadaires, le niveau de risque cumulatif auquel un travailleur est exposé.

Ce calcul permet de réduire le niveau de risque du travailleur en modifiant l'organisation du travail, en réduisant c'est-à-dire le temps d'exposition de façon à obtenir un niveau cumulé plus bas.

Le calcul peut arriver sur base journalière, en énumérant les positions de travail, la valeur instrumentale relevée en chaque d'elles et le temps de présence du travailleur. Le résultat obtenu indique le niveau d'exposition équivalente.



The screenshot shows a software interface for calculating equivalent exposure to noise risk. At the top, there is a menu bar with the language set to "Français". Below it is a title bar "matrice: Exposition équivalente de fonction" and a navigation bar with "1" in two boxes. A dropdown menu shows "attribution: Mainteneur". Below that are tabs for "fiche", "fiche journalière", and "fiche hebdomadaire", with "fiche journalière" selected. The main window has a title "calcul de l'exposition journalière au risque" and a sub-header "Mainteneur bruit". Under "Mesures OK", there is a table with columns: "places de travail", "local", "Phase de travail", "Équipement", "niveau", and "minutes". The table contains five rows of data, each starting with a red 'X' in the first column. At the bottom, there are summary fields: "exposition journalière au risque" (90,2100), "Lep.d" (90,2100), "décibel" (265,00), "M.A.C." (80,0000), and "niveau à risque: 85 décibel".

places de travail	local	Phase de travail	Équipement	niveau	minutes
X maintenance ordinaire	usine	atelier 1	machine	87,000	150,00
X démarrage	usine	atelier 1	machine	95,000	40,00
X acceleration	usine	atelier 1	machine	102,000	15,00
X arrêt	usine	atelier 1	machine	76,000	20,00
X réparation	usine	atelier 1	machine	92,000	40,00
X					
X					
X					
X					
X					
X					
X					
X					
X					
X					
X					
X					
X					
X					
X					
X					
X					
X					

exposition journalière au risque Lep.d **90,2100** décibel 265,00

M.A.C. **80,0000**

niveau à risque: 85 décibel

Le maximum acceptable d'exposition est fixé aux 80 db pour le bruit, il est indiqué avec le TLV pour les agents chimiques et aux 1,15 m/s² pour les vibrations qui se transmettent au corps entier et aux 5 m/s² pour les vibrations qui se transmettent au système main-bras.

Pour le bruit il est considéré que si existent dispositifs individuels de protection, on en calcule l'efficacité avec un coefficient de réduction (toujours que les dispositifs soient utilisés par le travailleur de façon continue); pertanto nella scheda individuale, se c'è uso di Dpi, verrà calcolata la riduzione.

Pour faciliter la mise à jour des Matrices de calcul, le système permet l'usage de l'enregistrement dans l'archives spécial des mesures instrumentales relevées dans les emplacements uniques de travail et dans les phases uniques d'effectuation;

Si on utilise cet instrument, les tableaux de cette fiche signalent par chaque ligne de valeur l'existence de liaison et la correspondance de la valeur avec la fiche de relevé, en permettant soit la mise à jour occasionnelle de la valeur unique, que de toute la fiche ou de toutes les fiches en même temps.

Puisque la Matrice sert à la compilation automatique de fiches individuelles et à leur mise à jour, si la matrice est modifiée, il est possible d'effectuer le commandement d'ajournement automatique des fiches individuelles unies (qui sont énumérées dans le format).